

Philippe et Marie-Josée de Saint Robert

Pourquoi lutter contre le dérèglement de la langue française

La langue dans laquelle on parle, donc dans laquelle on pense, est constituée de règles de construction et de prononciation de ses mots et de ses phrases, d'un vocabulaire, d'une histoire et, partant, de références et d'usages qui, parce que partagés par la communauté qui la parle, en assurent l'intelligibilité. Or force est de constater qu'aujourd'hui les règles et les usages propres à la langue française sont transgressés quand ils ne sont pas délaissés, par ignorance, mimétisme ou optimisme de principe.

Ignorance, parce qu'une langue ne se réduit pas à un « moyen de communication » et que s'exprimer en alternant ou en mélangeant français et anglais pour marquer sa volonté d'ouverture au monde et sa modernité – les exemples abondent : « *des ventes saines 'old fashion way'* »¹, « *le nude fait le buzz (...) en marge du red carpet (...) au cœur d'une campagne fashion* »² –, c'est ne pas être conscient des rapports de domination qu'instaure une langue à prétention mondiale sur la langue dominée, notamment au moyen d'une mondialisation censée favoriser les échanges entre les hommes et entre les peuples, qui lamine les langues et impose des modes de pensée³. En Europe même, Georges Pompidou avait prévenu que si l'anglais devenait la langue des institutions européennes, jamais l'Europe ne serait européenne⁴. Le nouveau projet d'accord entre l'Europe et les États-Unis sur l'exploitation des données personnelles des Européens par les sociétés américaines (*Safe Harbor 2*) mobilise peu les Français qui ne comprennent pas cette appellation, traduite dans la base Eurolex par 'sphère de sécurité' mais que les journaux français ne citent que sous sa forme anglaise⁵.

Ignorance aussi quand, sous prétexte de simplification ou d'évolution du français, on « réforme » arbitrairement son orthographe dans les manuels scolaires, au risque de multiplier les orthographes admises, puisque l'orthographe non rectifiée reste d'usage, de semer la confusion en matière d'accentuation et, de surcroît, de créer de nouvelles exceptions⁶. À la rentrée scolaire de septembre 2016, prévoit-on, tous les manuels seront rédigés en tenant compte des « rectifications » de l'orthographe de 1990 – que l'Académie française avait dans un premier temps, sous l'influence de Maurice Druon,

¹ *Le Figaro*, 28 janvier 2016, p. 30, sans traduction de l'expression anglaise.

² *Version Femina*, 3-9 mars 2014, p. 6.

³ Thèse abondamment illustrée dans Philippe de Saint Robert, *Lettre à ceux qui en perdent leur français* (Albin Michel, 1986) ; Bernard Lecherbonnier, *Pourquoi veulent-ils tuer le français ?* (Albin Michel, 2005) ; ou Claude Hagège, (*Contre la pensée unique*, Odile Jacob poches, 2013)..

⁴ Paul-Marie Coûteaux, dans son livre *Être et parler français* (Perrin, 2006), donne des exemples précis de la stratégie américaine à cet égard, qui est une véritable déclaration de guerre à notre langue, à son caractère universel, sans que nos « élites » s'en émeuvent.

⁵ Cahier *Le Monde des médias*, 31 janvier-1^{er} février 2016, p. 8.

⁶ Voir le *Mémoire sur le rapport du Groupe de travail sur les rectifications de l'orthographe* présenté par Philippe de Saint Robert au Président de la République, en juillet 1990, et disponible à l'adresse suivante : http://www.asselaf.fr/infos/rapport_president.html

alors Secrétaire perpétuel, approuvées sans les avoir lues ; puis elle s'était reprise en déclarant, le 17 janvier 1991, que « *l'orthographe actuelle reste d'usage* » et que les modifications étaient mises à l'épreuve du temps ; une lettre du Secrétaire perpétuel enjoignait dans le même temps au ministre de l'Éducation nationale de ne *pas* enseigner les rectifications. François Bayrou, devenu lui-même ministre de l'Éducation nationale, interdit cet enseignement. Il redit son opposition catégorique dans le *Journal du Dimanche* du 7 février 2016, p. 21. L'usage actuel est loin d'avoir donné raison aux rectificateurs mais les éditeurs de manuels se sont laissé convaincre par les autorités politiques. Il n'échappe à personne que l'opération menée contre l'enseignement du latin et du grec était un premier signe envoyé par ceux qui s'apprêtaient à couper la langue française de son histoire et de ses racines.

Mimétisme, parce que le besoin de renouveau, avivé par une crise plombante, se traduit par une déferlante de nouveautés linguistiques qui précipite les dispensateurs de modes que sont les meneurs d'opinion vers l'emploi d'expressions et de tournures anglaises, parées à leurs yeux d'une fraîcheur inventive qu'ils refusent au français, et que le reste de la population s'empresse de suivre sans bien les comprendre. Le mimétisme donne raison à Dominique Noguez qui, dans *La Colonisation douce*⁷, souligne qu'il n'y a pas de « *crise de la langue française* », mais bien « *une trahison dont nous sommes tous plus ou moins coupables* ».

Optimisme de principe, parce que si, à divers moments de son histoire, le français a assimilé des pans de lexiques étrangers, si les infractions aux règles peuvent être considérées comme des nouveautés grammaticales, il n'en reste pas moins que les changements massifs du code linguistique français et la surenchère à laquelle ils donnent lieu privent de repères stables les locuteurs du français, facilitant la tâche des manipulateurs.

Il suffit d'observer les pratiques langagières de nos contemporains.

Les publicités dans les rues et dans les journaux sont libellées en anglais, souvent sans traduction (cf. la publicité « *Life is a beautiful sport* » de Lacoste, encartée dans *Le Figaro* du 11 décembre 2015) ou accompagnées de traductions illisibles à la verticale des affiches ou des dépliants, toutes pratiques contraires à la loi relative à l'emploi de la langue française, dite loi Toubon, du 4 août 1994, bien oubliée ou sciemment violée. Les traductions peuvent en outre contrevenir aux règles de la grammaire, telle celle de la publicité du BHV Marais à l'occasion de la Saint-Valentin 2016 : « *Save the date(s)* », qui renvoie à « *Réservez la date(s)* » : du charabia.

Les termes anglais remplacent désormais leurs équivalents français. Les imprononçables *crowdfunding*, *greenwashing*, *hashtag*, *burnout*, détrônent leurs équivalents français, 'financement participatif', 'écoblanchiment', 'mot dièse', 'surmenage ou épuisement professionnel'. On pourrait penser que seuls les néologismes sont concernés. En fait des mots courants sont aussi remplacés par des mots anglais (on parle de l'*indoor* et de l'*outdoor*⁸ quand 'intérieur' et 'extérieur' feraient tout aussi bien l'affaire, de *live*⁹ ou de

⁷ Dominique Noguez. *La colonisation douce. Feu la langue française ?* (Carnets, Éditions du Rocher, 1991 ; Arléa Poche, 1998).

⁸ *Résidences Décoration*, février-mars 2014, p. 54.

⁹ Les responsables de l'émission *C à vous* diffusée tous les soirs de la semaine sur France 5 nous infligent en fin de programme une production en *live* alors qu'elle est tout simplement en 'direct'.

*benchmark*¹⁰). Tout se passe comme si les locuteurs du français étaient frappés d'amnésie ou que les mots français n'avaient plus la capacité d'exprimer le monde actuel, ce qui est absurde. Les explications en français des expressions anglaises, quand elles apparaissent, ne sont là semble-t-il que pour ancrer l'anglais dans l'esprit des locuteurs, ou comme artifices de style. Le flou envahit tout et les traductions littérales proposées restent obscures. Ainsi, le concept de *deep learning*, dont l'un des auteurs est l'informaticien français Yann LeCun, quand il est traduit en français, ce qui est loin d'être systématique, l'est littéralement par 'apprentissage profond', sans que l'on comprenne à quoi se réfère ici la notion de profondeur quand on sait qu'il s'agit de décrire en langage informatique une multitude de tâches ordonnées qui permettront aux machines de faire ce que font les humains. L'équivalent 'apprentissage par la machine' aurait l'avantage de la clarté. Les quelque 7 000 équivalents français qui s'imposent en principe au secteur public au titre de la politique linguistique de la France, mieux forgés et toujours définis, sont ignorés dans les cabinets ministériels et les entreprises publiques.

Déjà en 1964, Étiemble dénonçait la civilisation que nous partageons désormais avec l'Amérique, et qui nous engloutit chaque jour davantage. Nous versons dans un charabia de plus en plus incompréhensible : le *chat* [prononcé tchatte], le *cloud*, le *big data*, le *normcore*¹¹, puce *NFC* (Near Field Communication)¹², « *une data management plate-form (DMP) (sic)* »¹³. Le titre « *Traque dans l'outback* » donné par le *Figaro* à une recension d'Eric Neuhoff¹⁴, est certes accrocheur, mais est-il compris ? Les jeux de mots à partir de l'anglais abondent. Leur côté décalé peut plaire aux initiés mais il nous éloigne de l'anglais et de notre capacité à nous faire entendre dans cette langue. Pensons à « *dress code* » dans le *Madame Figaro* du 18-19 décembre 2015, où il ne s'agit pas de révéler de quelle façon s'habiller selon les circonstances (sens de l'expression anglaise) mais de quelle façon dresser un plat (ce qui se dit 'arrange on a dish' en anglais). Et que dire de *morningophile*, attribué à tort aux anglophones¹⁵, qui est une invention lexicale bien tarabiscotée en langue anglaise et pour laquelle un équivalent français tiré par les cheveux 'tyran du réveille-matin' a été trouvé alors qu'un 'lève-tôt' désigne bien ce que les anglophones appellent 'early bird'.

Le dérèglement de l'orthographe est sans doute le plus visible des dérèglements que nous constatons : le *pass* des Franciliens n'est plus orthographié comme l'est le *passe-partout*, le *laissez-passer*, le *passeport*. Cette innovation orthographique imposée par la puissance publique n'a rien à voir avec la réforme de l'orthographe que l'on veut nous

¹⁰ Que le français nomme 'banc d'essai'.

¹¹ Dans *Direct Matin*, 12 mars 2014, p. 5, le terme est défini comme le refus apparent de la mode par les « *hipsters (...) au nom d'un retour à l'âge préadolescent où le vêtement n'était pas encore un enjeu social* ». La linguiste vaudoise Stéphanie Pahud mentionne ce concept sous son nom anglais dans le journal *Le Temps* du 16 janvier 2016 en le désignant aussi par son vocable français 'hypernormalité'. Relevons au passage que le mélange des codes anglais et français en français contemporain concerne, à des degrés divers et de façon différente, l'ensemble du monde francophone.

¹² Mentionné tel quel sans tentative de traduction par Rafaële Rivals dans sa chronique *Peut-on s'opposer au paiement sans contact ?* dans le cahier du *Monde Économie et Entreprise* du 30 janvier 2016, p. 6.

¹³ Le *Figaro*, 19 janvier 2016, p. 24, sans traduction proposée. « *Plate-form* » est doté d'une orthographe fantaisiste, ni française (*plate-forme*), ni anglaise (*platform*).

¹⁴ Du roman de Kenneth Cook, *À toute berzingue*, traduit de l'anglais australien, parue dans le *Cahier du Figaro littéraire*, 4 février 2016, p. 5.

¹⁵ On lit dans *Marianne*, n° 974, 11-17 décembre 2015, p. 92 : « *ces "morningophiles", comme on les surnomme déjà aux États-Unis* ».

imposer par la force mais est bien un avatar de l'usage mimétique généralisé de la graphie anglaise.

À l'heure où l'on cherche à enrayer les dérèglements du climat, le dérèglement de la langue est passé sous silence, comme si la sensibilisation des Français aux effets délétères de l'anglais dans leur langue qui a eu lieu au cours des cinquante dernières années avait échoué à produire la moindre réaction de leur part. En fait, il y eut des réactions mais elles ne furent pas entendues. Le phénomène de dérèglement s'amplifie de façon décomplexée, sans tabou, à l'heure des grands bouleversements sociétaux. Or tout dérèglement est source d'épreuves et de sacrifices inutiles.

Dans ce contexte, l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française, l'ASSELAF (dont François Bayrou est président d'honneur depuis son origine), s'est donné pour mission de rappeler, aux côtés d'autres associations qui militent en faveur de la langue française, que le dérèglement linguistique de la France n'est ni inéluctable, ni irréversible. Née du mouvement populaire qui s'est dressé en 1990 contre les « *rectifications* » de l'orthographe, sources de confusion et d'inégalités entre les locuteurs, l'Association se fonde sur l'idée que chaque citoyen a, dans son intérêt mais aussi pour son plus grand plaisir, le devoir de bien connaître sa langue, de la cultiver tout au long de sa vie afin de s'exprimer de façon compréhensible, et de s'opposer aux tentatives de manipulation. Il n'est nullement acceptable que l'anglais soit utilisé comme langue de communication entre francophones en France, pas plus qu'il ne doit l'être à des fins professionnelles entre Français. La connaissance des langues parlées dans le monde est source de découvertes et d'enrichissement personnels mais elle ne remet pas cause ce constat : on ne maîtrise bien qu'une seule langue, fruit d'une culture. La répartition fonctionnelle des langues qu'on voudrait imposer à la société française (l'anglo-américain au travail, le français renvoyé à la culture et aux échanges personnels) ne repose que sur un mythe : le bilingue parfait. Dans la pratique, la connaissance superficielle de deux langues, les interférences inévitables qui en découlent, font que l'avantage sera toujours du côté de celui qui maîtrise l'une ou l'autre langue et leur culture sous-jacente. C'est pourquoi il est indispensable d'avoir recours dans un contexte professionnel aux traducteurs et aux interprètes, spécialistes des langues, pour restituer les nuances et déjouer les pièges d'une connaissance superficielle de la langue de départ ou d'arrivée.

Dans le classement des pays où l'on parle le mieux l'anglais, établi par l'Institut d'enseignement linguistique *Education First* et rendu public en novembre 2015, les Français occupent la 37^e place sur 70 pays, hors pays anglophones. Dans un pays où l'anglais est devenu obligatoire, où nos ministres de l'Éducation nationale et nos recteurs remplacent dans nos grandes écoles et nos universités les cours en français par des cours en anglais, violant ainsi l'article 2 de la Constitution française, où les élites professent que l'anglais n'est pas une langue étrangère en France mais une langue seconde, ce constat a de quoi donner à réfléchir. La mauvaise maîtrise de l'anglais par les Français tient aussi à la propension à utiliser un néo-créole, autant étranger à l'anglais qu'il l'est au français. Les anglophones ont du mal à comprendre les mots que les Français créent à partir de l'anglais : *brushing*, par exemple, n'évoque pas pour eux ce qu'ils appellent 'blow dry'. Combien d'autres exemples...

On sait de longue date que les emprunts d'une langue à une autre ne facilitent pas la compréhension entre les locuteurs de langues différentes. Les termes prennent un autre

sens dans la langue emprunteuse (*dealer* désigne en français un ‘revendeur de drogue’, alors qu’en anglais le terme a un sens beaucoup plus large – *car dealer*, par exemple, désigne un ‘concessionnaire’), ce qui montre à l’évidence que l’usage de mots anglais en français ne participe pas du renforcement des connaissances qu’ont les francophones de la langue anglaise, mais au contraire les brouille.

Le fait de forcer les employés français à travailler en anglais favorise par ailleurs un bilinguisme approximatif qui interfère non seulement avec la grammaire de l’anglais mais également avec celle du français. Qu’on en juge : la « *smart région* » et « *région pro-business* », le « *sport-oxygène* » ainsi glosé : « *du sport en ville sans stress* », employés par Valérie Pécresse dans *Mon plan d’action pour l’Île-de-France*, avec absence de marques grammaticales (articles, prépositions) et appositions obscures, donnent une idée de la néo-langue que les élites veulent imposer aux Français. La gauche et les écologistes ne sont pas en reste, eux qui veulent « *booster l’emploi* »¹⁶...

En sensibilisant les Français aux enjeux de la langue française, en leur expliquant l’origine des problèmes qu’elle rencontre – et en particulier le déni culturel qui consiste à croire que plus le français se mêlera à l’anglais et plus il sera riche, et en les appelant à réagir et à libérer leur esprit critique, l’ASSELAF n’a cessé de participer activement à la nécessaire révolution démocratique qui consiste à associer les citoyens aux affaires qui les concernent et à les aider à résister aux sirènes de l’anglomanie et de la pensée unique. Claude Hagège¹⁷ insiste sur l’importance de la diversité et l’affermissement de l’indépendance culturelle de chacun, face « *au suivisme mou, à l’homogénéisation docile et aux allégeances prudentes, tous comportements générateurs, à la longue, de fragilité...* » On ne saurait mieux caractériser les forces et les faiblesses de la langue française aujourd’hui. « *Qu’un pays perde confiance en lui-même, cela dépend de sa manière de parler* » répond en écho Michel Serres. François Mitterrand, qui fut exaspéré par la réformite orthographique de Michel Rocard, avait affirmé qu’ « *un peuple qui perd ses mots n’est plus entendu de personne.* »

L’infraction aux règles morphologiques, phonologiques et syntaxiques du français, le bouleversement des habitudes langagières des Français, la méconnaissance des ressources de la langue française, et, par là-même, son appauvrissement et son aliénation, contribuent à la désintégration des fondamentaux de notre société. Par aliénation il faut entendre le renoncement à soi-même, qui nous met à la merci de la « grille de lecture » d’une langue dominatrice qui traîne après soi son idéologie mondialiste et ses impératifs économiques. Il faut avoir renoncé à penser par soi-même pour ne pas voir ces évidences.

L’action de l’ASSELAF se trouve confortée par les leçons de salubrité linguistique qui nous viennent de partout. Ainsi l’avocat qui représente *Facebook* en Belgique a fait appel d’un jugement rendu par un tribunal belge au motif que celui-ci contenait un vice de forme qui rendait le jugement nul car les mots *cookie*, *homepage*, *browser* n’y étaient pas traduits. « *C’est une exigence que la justice soit comprise par tous, sinon vous glissez vers une justice de classe* » a fait valoir l’avocat qui notait que l’anglais n’était pas une des trois langues officielles de la Belgique, que sont le français, le néerlandais et l’allemand¹⁸.

¹⁶ Le cinquième engagement pour Paris aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

¹⁷ Claude Hagège, *ibid*, 2013, p. 237.

¹⁸ Cahier du *Monde Médias et Pixels*, 30 janvier 2016, p. 16.

Ces leçons de salubrité publique s'illustrent aussi en France où le prix de la Carpette anglaise est décerné chaque année depuis 1999 à un membre des élites françaises qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française¹⁹. En 2015, Alexandre de Juniac, Président Directeur général d'Air France-KLM, a reçu ce prix pour le slogan « *Air France, France is on the air* » qui a remplacé l'élégante publicité « *Faire du ciel le plus bel endroit de la terre* ».

De nombreux témoignages nous ramènent à la raison. Je retiendrai les propos tenus en mai 1990 à Mugron, dans les Landes, par Danielle Mitterrand, à l'occasion d'un colloque sur le thème *Culture et monde rural* : « *Quand je vois le laxisme à propos de l'orthographe, je suis effondrée. Ce laxisme en entraînera d'autres. L'orthographe d'abord puis, pourquoi pas la morale ? Plus on demandera d'efforts aux enfants pour écrire correctement, plus ils seront formés et forts pour affronter le reste de la société* ».

À une époque où l'ouverture à la diversité linguistique est encouragée, la logique voudrait que le respect de la langue française et, partant, le respect de ses règles, soit non pas gommé mais valorisé. Le riche fonds linguistique, philosophique et culturel auquel la langue française donne accès devrait aider les Français à déceler les manœuvres politiques qu'elles soient nationales ou internationales.

Philippe de Saint Robert est ancien Commissaire général de la langue française, Président de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF). Auteur de nombreux ouvrages et essais dont dernièrement : *Écrire n'est pas jouer* (Hermann, 2009) et *Montherlant ou l'indignation tragique* (Hermann, 2012).

Marie-Josée de Saint Robert est linguiste. Elle a été chef de la traduction aux Nations Unies (Genève). Auteure de *La politique de la langue française* (Que sais-je, PUF, 2000).

¹⁹ Cf. http://www.langue-francaise.org/Articles_Dossiers/Carpette_historique.php.